

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

COLLEGE CLEMENT JANEQUIN

AVRILLE - 49240

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<p>Année scolaire : 2020-2021</p> <p>Numéro de séance : 1</p> <p>Date de convocation : 03/11/20</p> <p>Présidence de : Mme GLOMOT</p>	<p>Quorum : 16</p> <p>Nombre des présents : 24</p> <p>Nombre d'absents excusés :</p>
---	---

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	N° d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
Désignation du secrétaire : V.COLIN			-		
Approbation du pv de la séance du 02/07/20	Vote n°1		-		
Approbation de l'ordre du jour	Vote n°2		-		
<u>Affaires administratives</u>					
Installation du CA			-		
- Commissions et comités	Information		-		
- Règlement intérieur	Vote n°3			pj de l'acte	
- Modalité CVC	Information				
Contrat AED préprofessionnalisation	Vote n°4			pj de l'acte	
Convention CCB	Vote n°4			pj de l'acte	
<u>Affaires financières.</u>					
Tarif frais de réception	Vote n°4				
Avenant convention Erasmus	Vote n°4				

Point sur les voyages à l'étranger					
Admission en non valeur	Information				
DBM pour information	Information				
DBM pour vote					
<u>Affaires pédagogiques.</u>					
Répartition des imp					
Devoirs faits					
Organisation rencontre parents profs					
Bilan financier AS					
Conventions stage					

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL en visioconférence

Séance du : 03/11/20

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	GLOMOT B.	X						
	Adjoint	BLAIN V	x						
	Gestionnaire	COLIN V.	x						
	CPE	BRACH S.				Q. HALLIER	x		
	SEGPA	LAFAURIE T.	x						
.....									
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHOUTEAU M	x						
	Collectivité de rattachement	ROTUREAU J			x				
	Commune siège	GRAVELEAU J.			x	VERGER M	x		
	Commune siège	CROS S.			x				
								
.....									
Titulaire avec voix consultative		MARTINEZ P.							
Personnalité qualifiée		LAIGLE H.			x				
Total									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	PELLETIER L.				BIARD	X		
		BERTHOLET L.							
		RUSSO O.	X						
		MAUSSION S.	X						
		PEQUEREAU G.	X						
		HUYBOIS H.	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	CHEVREUL D.	X						
		MANOSALVAS N.	X						
		NOYER B					GIRAUD S	X	
		CARPENTIER K.				x			
Total									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	BOUINEAU M	X						
		BARIS O.	X						
		BASSEZ M.							
		GESLIN FRENOY H.							
		TELLOTTE N.	X						
		LAFITTE P.	X						
		KAZAZIAN Y.	X						
	Elèves	GESLIN A.	X						
		BOUINEAU A.	X						
		TRAVIER V.	X						
Total			19		5		4		

RUBRIQUE I. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

En raison des conditions sanitaires, le Conseil d'Administration (CA) se déroule en visioconférence.

Le quorum étant atteint, Mme GLOMOT Présidente du Conseil d'administration, ouvre la séance à 18h. 24 membres du conseil sont présents.

1. Approbation du dernier procès-verbal du CA du 02/07/20

Vote n°1 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
24	19	0	5

2. approbation de l'ordre du jour

Mme Glomot, présente l'ordre du jour, ajoute

- Tarif frais de réception (affaires financières)
- Bilan financier de l'Association Sportive (AS) (affaires pédagogiques)
- Conventions stage troisième collège et de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) (affaires pédagogiques)

et propose son approbation de l'ordre du jour modifié.

Vote n°2 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
24	22	0	2

3. Installation du Conseil d'Administration

Nouvelle connexion : G. Pequieriau

- **Mise en place des différentes commissions et comités**

Mme la Principale présente les listes des commissions

- Commission permanente
- Commission de discipline
- Commission d'hygiène et de sécurité
- Commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté

- Règlement intérieur du Conseil d'administration

Mme Glomot demande l'adoption du règlement intérieur au CA.

Vote n°3 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	23	0	2

- Modalité de désignation des membres du Conseil de Vie Collégienne (CVC)

M HALLIER, Conseiller Principal d'Education (CPE), rappelle la définition de cette instance et présente les modalités de désignation des membres du CVC : les 52 délégués de classe élisent parmi les délégués titulaires par voie plurinomiale les membres du CVC (2 sièges par niveau + 2 sièges segpa) dans le respect de la parité fille garçon pour un mandat d'un an. S'ajoutent 8 adultes volontaires.

4. Contrat Assistant d'Education (AED) en préprofessionnalisation

Madame Glomot demande l'autorisation de signer le contrat de recrutement en qualité d'assistant d'éducation en préprofessionnalisation qui a déjà débuté.

Vote n°4 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	24	0	1

5. Convention avec le Centre Charlotte Blouin (CCB)

Madame Glomot demande l'autorisation de signer la convention relative à la scolarisation des élèves handicapés avec le Centre Charlotte Blouin, dont les élèves sont déjà inscrits au collège.

Vote n°5 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	25	0	0

RUBRIQUE II AFFAIRES FINANCIERES.

1. Tarif frais de réception

Le collège accueille régulièrement des formations dans le cadre de la de la formation continue; un tarif de 20 € est proposé pour les frais de réception d'intervenants extérieurs.

Vote n°6 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	22	0	3

2. Avenant convention EuRapean Action Scheme for the Mobility of University Student (ERASMUS)

Mme COLIN, gestionnaire, explique que suite à la situation sanitaire, Erasmus a pris les devants pour faire face aux difficultés que les établissements pourraient rencontrer pour mener leurs projets initiaux. Un avenant à la convention est proposé pour assouplir les règles financières. Les projets erasmus disposent de deux enveloppes, l'une pour la gestion de projet, l'autre pour le voyage en lui-même. L'avenant permet de débloquer 5 000 € de l'enveloppe du voyage pour l'enveloppe de gestion de projet.

Vote n°7 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	24	0	1

3. Points sur les voyages à l'étranger

Le collège Janequin organise chaque année un échange linguistique avec un lycée allemand ; cet échange a déjà été compromis l'année dernière à cause de la situation sanitaire internationale. Cette situation perdure puisque le lycée allemand n'a pas le projet d'effectuer l'échange pour 2020 2021.

Par ailleurs, les voyages ERASMUS Ecosse et le voyage en Angleterre n'ont pu se dérouler en 2019 2020 et ont été dans un premier temps reporter à l'année 2020 2021.

La situation sanitaire n'évoluant guère favorablement, Madame Glomot présente sa décision de n'effectuer aucun voyage à l'étranger pour l'année 2020 2021.

Certaines sorties quant à elles sont suspendues (comme Collège au cinéma).

4. Admission en non valeur (ANV)

Mme Colin, explique, que suite à la demande de l'agent comptable, il est demandé d'approuver une admission en non valeur pour un montant de 31.67 € ; en effet, après avoir utilisé toutes les possibilités de recouvrement (relance amiables, lettres de rappels, poursuites par voie d'huissier), une créance de 31.67 € ne peut être recouvrée du fait de l'insolvabilité du créancier.

Accord d'admission en non valeur

Vote n°8 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>

25	25	0	0
-----------	-----------	----------	----------

5. Décisions budgétaires modificatives pour information

Mme COLIN, gestionnaire présente les décisions budgétaires modificatives pour information concernant la taxe d'apprentissage (baisse de 555 € pour rapport à ce qui avait été prévu), la subvention de 607.46 € pour les fonds sociaux ainsi que la révision du budget du Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) suite à la fermeture du restaurant scolaire pendant le confinement et les conditions spéciales de reprises au troisième trimestre. Une perte sur les recettes de 78 000 € a un impact sur le budget et donc sur les prévisions de dépenses : s'il n'y a pas de gêne pour les achats de denrées, la baisse du budget sur les charges communes posent des difficultés qu'il faudra remédier par un prélèvement sur le Fonds De Roulement (FDR). A cela s'ajoute une perte financière pour les reversements à la collectivité (23 000 €).

Un parent d'élève demande si le Département a l'intention d'apporter une compensation financière. La gestionnaire répond qu'elle n'a pas reçu d'information en ce sens.

6. Décisions budgétaires modificatives (DBM) pour vote

Mme COLIN, gestionnaire présente la DBM pour vote concernant

- La répartition des crédits globalisés (entre les droits de reprographie et les manuels scolaires
- Une demande de prélèvement au service général pour les produits d'entretien
- Une demande de prélèvement au service restauration pour compenser ce qui a été présenté en dbm de constatation des produits scolaires et pour l'admission en non valeur

Vote n°9 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	25	0	0

RUBRIQUE III. AFFAIRES PEDAGOGIQUES.

1. Répartition des Indemnités de Missions Particulières (IMP)

Mme Glomot rappelle ce que sont les IMP et présente leur répartition entre le temps consacré au labo et à la coordination pour la technologie, l'atelier artistique, l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière, le Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés, la maintenance des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, devoirs faits, référent culture et référent numérique.

Vote n°10 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	22	0	3

2. Devoirs faits

Madame Blain, Principale Adjointe, explique l'objectif de l'opération Devoirs Faits et présente l'organisation : 12 créneaux proposés par 14 encadrants pour 11 élèves volontaires soit 16% de l'effectif global, ce qui constitue une nette amélioration par rapport à l'an dernier. Les élèves ont 1 à 3 créneaux par semaine en groupe de 5 à 14 camarades. Les parents font part de leur satisfaction vis-à-vis de l'organisation proposée.

3. Organisation des rencontres parents professeurs

La situation sanitaire ne permet pas une rencontre parent professeurs en présentiel c'est pourquoi chaque famille sera appelée par un enseignant qui sera chargé de faire une synthèse.

Un parent d'élève demande ce qu'il en est des parents séparés. Madame Glomot souhaiterait que les parents séparés communiquent entre eux et se concertent au sujet de leur enfant tout comme ils doivent le faire lors du choix d'orientation.

4. Bilan financier de l'Association Sportive (AS)

Madame Hybois présente le bilan financier de l'association sportive 2019 2020 ; l'année a été perturbée par la situation sanitaire.

Total recettes : 4 950 €

Total dépenses : 4 432.06 €

5. Convention stage troisième collège

Madame Glomot présente la convention type pour les stages d'observation des troisièmes collège avec le nouveau paragraphe sur le protocole sanitaire.

Les stages sont prévus fin février 2021. La situation actuelle peut poser des difficultés pour la recherche de stage.

Vote n°11 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	25	0	0

6. Conventions segpa

M Lafaurie, directeur de segpa, présente les conventions 4^e et 3^e avec l'ajout d'un paragraphe sur le protocole sanitaire.

Vote n°12 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	25	0	0

7. **Questions diverses :**

- accès aux installations sportives et aux vestiaires

Madame Hybois explique que la Mairie d'Avrillé ouvre les équipements sportifs uniquement aux scolaires ; la piscine reste donc ouverte mais le protocole sanitaire pour les vestiaires du stade Delaune est trop compliqué pour permettre leur ouverture. Les parents déplorent la situation et soulèvent le problème d'hygiène pour les élèves. Madame Hybois décrit les locaux mis à sa disposition et explique qu'il y a peu de recoin pour offrir la possibilité aux élèves de se changer.

- Sigles

Madame Bouineau regrette l'utilisation de sigles particulièrement dans l'ordre du jour du premier Conseil d'Administration. Madame Glomot comprend que cela peut gêner les nouveaux membres et apportera une attention sur les prochains documents.

- Projet d'aménagement de la cour

Suite à l'Assemblée Générale (AG) du Foyer SocioEducatif (FSE), Madame Bassez détaille les montants des participations pour les voyages et sorties pédagogiques, puis annonce les investissements de l'année écoulée (babyfoot et table de ping pong), présente ensuite trois projets :

- 1) L'installation de buts ; le FSE peut financer l'équipement mais déplore les difficultés pour le scellement, puisque comme le précise la gestionnaire, le Département refuse d'installer du matériel qu'il n'a pas financé.

2) L'installation d'une fontaine à eau ; Madame Glomot étudiera la demande.

3) L'installation de nouveaux casiers

Madame Bassez souhaite le changement des casiers. M Hallier insiste sur l'état déplorable des casiers. Suite à ses remarques, Madame Glomot annonce qu'elle fera une demande auprès du Département pour le renouvellement des casiers.

L'ordre du jour étant écoulé, Mme GLOMOT, remercie vivement les membres du Conseil et met fin à la séance à 20h.

Le secrétaire de séance

Le Président du Conseil d'administration